

DE2026_1501_11B

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 22

Pouvoirs : 7

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le quinze janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI) PERROTIN Sébastien (CCVAI) représenté par SAPEY Emmanuel (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) représenté par CLEMENT Françoise (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) représentée par MAYERE Dominique (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE - Modification du tableau des effectifs



Date de transmission de l'acte: 21/01/2026

Date de reception de l'AR: 21/01/2026

042-244200614-DE2026_1501_11B-DE

A G E D I

Vu la compétence de la CCVAI relative à l'école de musique et de danse,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le tableau des effectifs en vigueur ;

Vu les besoins pédagogiques de l'école de musique et de danse ;

Considérant la nécessité d'adapter la quotité horaire de certains enseignants en fonction de l'évolution des effectifs d'élèves et des disciplines enseignées ;

Monsieur le président expose aux membres de l'assemblée que chaque année les contrats des professeurs de musique et de danse s'ajustent en octobre en fonction du nombre d'inscrits au cours (enfants et adulte).

Ces contrats peuvent également être ajustés lors d'inscriptions en cours d'année.

Compte tenu des effectifs inscrits cette année à l'école de musique et de danse, il est proposé au conseil communautaire de renouveler les contrats de travail comme suit :

- Madame Angélique LINOSSIER : 8,5h par semaine à partir du 01/01/2026
- Monsieur Gaétan PONCET : 3h par semaine à partir du 01/01/2026

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article 1 :: DECIDE de modifier les contrats de travail des professeurs de l'école de musique et de danse au regard des conditions exposées ci-dessus à partir du 1^{er} janvier 2026

Article 2 : DE CHARGER Monsieur le Président de procéder aux formalités administratives nécessaires et de signer les contrats des agents concernés

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 15/01/2026

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 21/01/26
et de la publication le : 21/01/26
Le Président,



Date de transmission de l'acte: 21/01/2026
Date de reception de l'AR: 21/01/2026
042-244200614-DE2026_1501_11B-DE
A G E D I